

La Voix du Nord

vendredi 26.03.2010

Des enseignants « désobéisseurs » veulent créer un collectif dans l'académie

Les enseignants se plaignent d'une hiérarchie devenue trop « autoritaire ».

C'est un phénomène qui suscite de vives polémiques au niveau national. ...

Depuis un ou deux ans, des mouvements d'enseignants « désobéisseurs » se développent. Désobéir, cela peut aller du simple boycott d'un conseil d'administration au blocage de notes, pour protester contre les réformes ou suppressions de postes. Un enseignant de maternelle de l'Hérault, Bastien Cazals, vient ainsi d'être condamné par le Conseil d'État à une retenue de salaire : il avait refusé d'appliquer à la lettre certaines réformes du primaire.

Depuis quelques semaines, et la fronde en lycées et collèges, les petites « rebellions » se multiplient dans l'académie (décision de mettre les mêmes notes à tout le monde en TPE, participation sans parler aux conseils de classes, etc.). Une poignée d'enseignants a décidé de créer un collectif pour regrouper les enseignants « désobéisseurs » et « dénoncer une hiérarchie de plus en plus autoritaire ».

L'une des initiatrices est Thérèse-Marie Cardon. Cette prof en arts plastiques de Landrecies a été médiatisée il y a quelques semaines pour avoir été exclue (quinze jours) après une gifle donnée à un élève en février 2009. L'intéressée s'est toujours défendue en parlant de « geste réflexe » et est aujourd'hui persuadée d'avoir été sanctionnée pour ses actions militantes. « Cela a été un prétexte pour me punir car j'ai refusé des inspections. » Également dans le collectif, la coordination des professeurs de philosophie du Nord - Pas-de-Calais, qui avait fait parler d'elle en juin 2009 au moment du bac. Dénonçant des délais de correction trop courts, une cinquantaine d'enseignants (sur 300 correcteurs dans l'académie) avaient menacé de ne pas prendre en charge toutes les copies.

Statut de fonctionnaire

Ces nouveaux modes d'action militante prêtent en tout cas le flanc au débat. Statutairement, les enseignants sont des fonctionnaires qui doivent appliquer les textes et les programmes. Pas une raison pour les appliquer bêtement, rétorquent certains. « La désobéissance, c'est refuser d'appliquer une décision, un programme ou une réforme quand on trouve qu'elle est injuste et ne correspond pas à notre vision de l'éducation nationale », veut défendre Thérèse-Marie Cardon. Le collectif appelle les enseignants à le rejoindre pour « créer un rapport de forces plus important ». Des bras de fer révélateurs des tensions liées aux suppressions de postes. •

R. R.